

## Les échanges au quotidien autour de l'Arc jurassien 1937-1945

Véritable coup de projecteur sur les zones frontalières autour de l'Arc jurassien durant la guerre, ma thèse ne traite pas spécifiquement de la problématique du refuge. Le thème reste malgré tout omniprésent, car il est indissociable du vécu transfrontalier durant la guerre. Il influence autant la gestion quotidienne de la frontière par les autorités qui se succèdent aux barrières, que le vécu des populations frontalières. Suisses et françaises. Ma contribution, sur la base d'épisodes emblématiques, démontre que la gestion des passages, selon les lieux et les contextes, est appliquée à géométrie très variable.

### **Refolement clandestins aux frontières de l'Ajoie**

Suite à l'Anschluss de l'Autriche en 1938, de nombreux ressortissants juifs se présentent aux frontières des Grisons et du canton de St-Gall. Arrêtés par la police, ils sont acheminés vers Boncourt, en Ajoie (Jura bernois), où des agents vêtus de tenues civiles (!) les refoulent clandestinement sur territoire français. La pratique suscite de vives protestations des autorités françaises, mais sans parvenir à y mettre un terme.

Dès 1939 aux frontières vaudoises, ce sont les autorités françaises qui décident d'en faire de même avec les ressortissants juifs venus d'Italie. Ils sont immédiatement reconduits sur territoire français par les douanes suisses.

Ces pratiques peu conventionnelles démontrent que les zones frontalières de l'Arc jurassien sont des zones de passages prisées. Mais aussi que la pratique des refoulements clandestins est une réalité, impossible à quantifier avec précision.

### **L'Arc jurassien dans la débâcle**

La débâcle de la France en juin 1940 touche de plein fouet les populations frontalières: dès le 16 juin, plus de 30 000 civils français fuyant l'avancée des troupes allemandes sont accueillis dans les zones limitrophes helvétiques. Parmi eux, une majorité provient des régions frontalières. La plupart ne restent que quelques jours dans les zones frontalières, où ils sont accueillis par les populations locales. Parallèlement, plus de 50 000 soldats français sont internés aux frontières du Jura bernois, des cantons de Neuchâtel et de Vaud. Le passage de cette armée en déroute marque durablement les frontaliers.

Les républicains espagnols qui tentent de pénétrer en Suisse avec les soldats français reçoivent par contre un accueil glacial. Plus de 2000 d'entre eux sont refoulés ; parfois directement livrés aux troupes allemandes.

Globalement, l'épisode de juin 1940 est soigneusement utilisé par la propagande officielle pour construire l'image d'une Suisse « terre d'accueil au cœur de l'Europe en guerre ». Sur le terrain, qu'il s'agisse des civils français, des militaires ou des républicains espagnols, les consignes officielles sont parfois observées de manière très souples par les miliciens suisses.

### **La gestion de la frontière durant l'occupation**

La tolérance des Allemands dépend de l'importance stratégique des régions françaises limitrophes. Seul le canton de Neuchâtel est au bénéfice de situations d'exceptions.

Sur le front des passages, la situation est calme jusqu'à l'été 1942. Les passages clandestins vers la Suisse sont le fait avant tout de déserteurs allemands, de plusieurs dizaines de réfugiés juifs (filiales belges et hollandaises) ou de contrebandiers.

A partir de juin 42, une rigueur absolue dans les contrôles est exigée des garde-frontières ; dès le mois d'août, jusqu'à 20 réfugiés par jour sont recensés ; les arrestations s'accompagnent de remarques parfois très antisémites. Parallèlement, une campagne de propagande est lancée dans les villages frontaliers pour dissuader les frontaliers suisses de transgresser la frontière ; parmi eux, les passeurs de réfugiés sont particulièrement visés.

Le 1<sup>e</sup> septembre 1942 : le commandant des douanes suisses en charge des régions de Vaud et de Neuchâtel s'accorde avec ses homologues allemandes. Les réfugiés arrêtés leur seront directement livrés. Parallèlement, les frontaliers suisses sont mis aux bénéfices de facilités pour se rendre en France voisine.

Dès 1943 : les passages clandestins concernent avant tout les prisonniers de guerre évadés et les déserteurs allemands. Les archives soulignent que les soldats allemands, démoralisés, « effectuent leur travail en amateur », laissant entrer sur sol suisse de nombreux réfugiés.

### **Une faille dans le dispositif de surveillance : les soldats suisses aux frontières**

Aux bornes, le contact entre garde-frontière et soldats mobilisés est médiocre. Les archives douanières indiquent que la surveillance effectuée par les soldats est fort peu efficace. Morceaux choisis : « Les soldats sont une véritable plaie pour le garde-frontière consciencieux, en même temps qu'un point noir entravant la bonne marche du service » (9.1940) ; « Nous n'avons aucune confiance dans les soldats, trop fragiles, trop d'états d'âmes, on devrait pouvoir les sélectionner » (8.1942) ; « Ils laissent rentrer à peu près tout ce qui se présente à la frontière, civils comme militaires ! » (9.1943).

Aux limites du canton de Vaud, ce sont les maquisards qui dès l'hiver 1942-1943, provoquent l'ire des douanes helvétiques. Parmi eux, nombreux viennent se ravitailler en Suisse, aidés pour l'occasion par des frontaliers. Refoulés en France, certains disent leur colère face à cette Suisse qu'ils ne comprennent pas. En mars 1943, alors qu'un groupe de réfugiés attend que les douanes statuent sur leur cas, deux maquisards refoulés lancent aux douaniers sur un ton rageur : « Vous avez de la chance d'être juifs polonais car pour vous les portes de la Suisse sont grandes ouvertes tandis que nous, jeunes Français, nous sommes reçus comme des chiens ! »

Durant l'hiver 1943-1944, de nombreux maquisards se jouent de la frontière au gré de la pression allemande. Jusqu'à se laisser volontairement arrêter, préférant passer quelques mois au chaud dans des geôles helvétiques plutôt que dans le maquis, qui plus est à l'heure où la répression allemande s'intensifie. Ce qui provoque de vives colères du côté du DJP vaudois !

### **Conclusion**

Le regard porté sur les mécanismes arbitrants le fonctionnement du microcosme frontalier illustre à quel point bien des passages échappent à toute vérification historique. Un peu partout, les arrangements spéciaux et le libre-arbitre des individus montre un décalage frappant entre les consignes officielles et leur stricte application sur le terrain. Par ailleurs, sans même évoquer les archives qui font défaut, les données récoltées sont parfois difficiles à interpréter. Il est souvent impossible de déterminer si un groupe, ou une seule personne a été refoulée. Si ce refoulement fait suite à plusieurs tentatives, ou quelle était la religion du réfugié. Il paraît dès lors illusoire de chercher à connaître à tout prix la comptabilité exacte de l'ensemble des passages et des refoulements opérés aux frontières du pays durant la guerre.